

Profession de foi de la liste commune :

« Enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s de SEG »

Pour les élections des membres du conseil de faculté du 28 avril 2026

La liste "*Enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s de SEG*" regroupe des enseignants et enseignant.e.s-chercheur.e.s fortement impliqués dans les formations de la faculté de Sciences économiques et de gestion, au niveau Licence comme au niveau Master, et dans les instances de gouvernance de l'université. Nous défendons le service public d'enseignement supérieur, une université ouverte à tous les publics, et travaillons pour offrir aux étudiant.e.s, des formations ambitieuses et un accès non discriminatoire aux études supérieures en économie gestion.

Nous voulons porter un projet pédagogique fédérateur et ambitieux, soucieux de faire vivre des enseignements de Licence et de Master articulant économie et gestion au sein de formations mixtes et pluralistes, avec un enjeu crucial : celui de préserver la qualité des formations et les conditions d'étude et de travail de la communauté facultaire (étudiant.es et personnels), dans un contexte local et national financièrement contraint et, pour une partie de nos formations, fortement concurrentiel.

En Licence tout d'abord, nous voulons travailler au renforcement de la progression au cours des trois premières années, au sein des disciplines, et à une plus forte articulation des enseignements disciplinaires entre eux, et avec les enseignements transversaux (quantitatif, langues...). Nous porterons une attention particulière à la mise en œuvre d'un encadrement pédagogique fort et de qualité en Licence, en défendant le maintien d'une articulation forte entre TD et CM, en appuyant toutes les démarches de la direction de l'UFR pour que les moyens nécessaires soient mis à notre disposition par l'université, et plus largement par le rectorat. Les formations par l'apprentissage doivent continuer à coexister avec des parcours en formation initiale, et des parcours "mixtes" pour s'adapter au mieux aux enjeux de formation des étudiants.

Nous défendons l'idée que le parcours de Licence soit articulé aux spécificités de nos Masters, en permettant aux étudiant.e.s de se spécialiser, de manière progressive, durant leur cursus de licences, et en mettant en valeur des pratiques de recherche et des centres d'intérêt

des laboratoires par des évènements scientifiques notamment (conférences, vulgarisation), de manière à susciter l'envie des étudiant.e.s de notre licence de poursuivre dans les formations de Master de SEG-Lyon 2. La formation par la recherche doit rester présente à tous les cycles d'enseignement et nous devons garantir des parcours menant au doctorat sous toutes ses formes (en entreprise, dans les administrations, et en laboratoire). De manière plus générale, nous souhaitons que notre UFR offre aux étudiants des conditions d'études propices à la fois à leur épanouissement intellectuel et à leur réussite académique et professionnelle. Cela signifie également accompagner le développement de leur esprit critique dans un contexte où les évolutions technologiques mettent en question/ transforment leurs apprentissages et nos pédagogies.

Dans un contexte où le travail de reporting se multiplie, et où l'austérité budgétaire augmente les risques d'épuisement professionnel, nous nous engageons à défendre une amélioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels de la composante, personnels administratifs et enseignants. Dans la lignée de ce qui a été engagé ces derniers mois nous défendrons des process de travail "sobres", et qui respecte un rythme de travail normal des agents et des agentes. Les initiatives nouvelles, doivent systématiquement être envisagées, pour leur intérêt intrinsèque mais également au regard des capacités des agent.es (notamment contractuels et vacataires) à les mener à bien dans un environnement de travail adapté. La répartition de la charge d'enseignement et de travail doit également soutenir la capacité des enseignant.es-chercheur.es (y compris doctorant.es) à poursuivre leur travail de recherche. Cette attention doit également être portée envers nos ATER et doctorants contractuels, dont il est important que l'UFR participe à leur bonne intégration dans le monde académique.

Enfin, nous nous engageons à travailler dans le cadre instauré par le précédent conseil et la direction de l'UFR: transparence, consultation, formalisation de l'organisation (fiches de postes systématique, présentation des budgets...